



# L'autopartage : Accompagner son développement sur un territoire peu dense

Service : Cerema Centre-Est /département Mobilités  
Auteur : [maxime.jean@cerema.fr](mailto:maxime.jean@cerema.fr)

## L'autopartage

Accompagner son développement  
sur un territoire



### -Définitions :

**Qui peut organiser, label national, différents types d'autopartages**

### -Quelles pratiques ?

**Couverture territoriale, Comparaison internationale, ...**

### -Déploiement sur un territoire ?

**Enjeux, implication publique, label territorial, coûts, stationnement, électromobilité, inter/multimodalité**

### -Perspectives :

**Économie collaborative, cadre institutionnel, points de vue usager/opérateur, technologies, ...**

# 2 expériences d'autopartage en milieu rural

Tinchebray (61) + Clem' :  
2 VE partagés depuis 2014

**AUTO-FREE**  
  
100% TINCHEBRAY

**LA VOITURE  
ELECTRIQUE  
EN LIBRE-SERVICE**



Pélussin (42) + Citiz Alpes-Loire :  
1 voiture partagée depuis 2013

## Citiz Alpes-Loire

l'autopartage pour tous

Une voiture avec  
GPS, c'est très  
pratique !

Et les frais de  
carburant sont inclus  
dans le prix...

...tout comme  
les pneus neige  
mon ami !



# 2 expériences d'autopartage : résultats

Tinchebray (61) + Clem' :

- 30 à 50 locations et 1500-2000 km parcourus par mois et par voiture
- Frais d'exploitation par véhicule < 600 €/mois
- Déficit d'exploitation supporté par la commune (200 à 300 €/mois actuellement)

Pélussin (42) + Citiz Alpes-Loire :

- 15 locations et 1000 km parcourus par mois environ
- Frais d'exploitation par véhicule < 700 €/mois
- Déficit d'exploitation supporté par la commune (190 €/mois actuellement)

# Les points de vigilance



- Motivation du Maître d'Ouvrage

- Acceptation de financer



- Trajets privés ET professionnels

- Calendrier et temps de maturation



# Les leviers de réussite



- Localisation
- Bien calibrer l'offre et les tarifs
- Garantir une utilisation régulière des véhicules via des partenariats
- Assurer l'équilibre d'exploitation via un abondement ou via un véhicule de flotte
- Faciliter l'usage et communiquer régulièrement
- Faciliter l'accès au service (web) pour tous

Pour en savoir plus =>



[www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique](http://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique)

-Le plan de mobilité rurale (annexes) (novembre 2016)

-L'autopartage : accompagner son développement sur un territoire (guide à paraître cet été 2018)

